

ABCD – Qui sommes nous?

Association ABCD – Association Bréançon Culture et Développement

Président : Thierry COUSIN

4 rue du Moulin

95640 Bréançon

A l'écoute des bonnes idées et appréciant les volontés courageuses, L'ABCD persiste dans sa volonté de faire vivre notre village dans une ambiance amicale et chaleureuse.

L'ABCD contribue à la mise en place de certaines activités en coopération avec le personnel enseignant de l'école de la Marette.

N'hésitez pas à nous contacter.

Liste des manifestations organisées par l'A.B.C.D.

L'A.B.C.D. publie occasionnellement "Le Tardillon". Lisez le.

ABCD dans la presse locale en décembre 2013

Courant décembre 2013, à quelques jours de sa dernière assemblée générale, l'ABCD a eu les honneurs de la presse locale (La Gazette du Val d'Oise).

L'article qui lui est consacré présente un historique de l'association et de ses objectifs pour l'animation de notre commune.

Le dynamisme de l'ABCD dans l'organisation de plusieurs manifestations communales doit être salué.

Télécharger (PDF, 966KB)

Bréançon – Autorétro 2021 – Pré-inscriptions

Après une année 2020 dominée par la pandémie qui avait entraîné sa suspension, **pour la 12ème année l'ABCD organise son traditionnel autorétro le dimanche 26 septembre 2021 pour le plus grand plaisir de tous.**

Réservez votre dimanche pour admirer de belles carrosseries et pour participer à la douzième édition de cette manifestation bréançonnaise. **Date limite d'inscription: 20 septembre 2021**

L'organisateur vous adresse un message.

Le bulletin d'inscription est d'ores et déjà disponible.

- L'inscription est obligatoire et n'est validée que si le bulletin est dûment complété.
- Evènement ouvert à toutes voitures anciennes et/ou à caractères d'exception
- Accueil des équipages à 08h00, place de l'Eglise à BREANCON – 95640
- Café/Croissant et Apéritif de l'amitié offerts à tous les équipages
- Breifing suivi du premier départ à 08h45
- Repas possible sur place

Télécharger (PDF, 150KB)

Télécharger (PDF, 2.07Mo)

COVID19 – Centre de vaccination à Magny en Vexin – Nouvelles dispositions 10/05/2021

Depuis le mois de Janvier, la CPTS du Vexin (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) a ouvert un centre de vaccination dans les locaux de la Maison de Santé des Cordeliers à Magny-en-Vexin (6 boulevard de la République). Pour prendre rendez-vous, allez sur le site internet **Keldoc.com** (CPTS du Vexin) ou inscrivez-vous sur **Covidliste**.

A partir de Mercredi 12/05/2021:

- Les + de 50 ans (sans comorbidité particulière) peuvent se faire vacciner en prenant RDV sur **Keldoc.com** (CPTS du Vexin)
- Les 18-50 ans avec comorbidité peuvent prendre RDV sur **Keldoc.com** (CPTS du Vexin)
- Les 18-50 ans (sans pathologies) bénéficient des places disponibles sous 24h. C'est-à-dire qu'à chaque mi journée sont mis en ligne sur **Keldoc.com** (CPTS du Vexin) les créneaux disponibles dans le centre de vaccination de la CPTS du Vexin pour les 24h suivantes. Et cela tous les jours sauf le dimanche.

L'accent est mis sur l'utilisation de **Keldoc.com** (CPTS du Vexin), car la ligne de téléphone dédiée à la prise de rendez-vous est souvent saturée dès 9h du matin.

Prochain Conseil Municipal du 21 mai 2021

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie de Bréançon le vendredi 21 mai 2021 à 19h00.

Le port du masque sera obligatoire et les gestes barrières devront être respectés.

[Télécharger \(PDF, Inconnu\)](#)

SMIRTOM – Déchèteries – 01/05/2021 et 08/05/2021

[Télécharger \(PDF, 182KB\)](#)

Elections Départementales et Régionales 2021

Le Ministère de l'Intérieur nous informe de la publication du Décret no 2021-483 du 21 avril 2021 portant convocation des électeurs pour procéder à l'élection des conseillers départementaux et des conseillers régionaux les 20 et 27 juin 2021.

Deux points particuliers à retenir:

Tenue d'une permanence pour les inscriptions sur les listes électorales

- Les dispositions de l'article L. 17 du code électoral précisent que "les listes électorales sont permanentes. Les demandes d'inscription sur les listes électorales, en vue de participer à un scrutin, sont déposées au plus tard le sixième vendredi précédant ce scrutin", **soit le vendredi 14 mai 2021** pour le double scrutin des 20 et 27 juin prochains.
- Aussi, afin de permettre aux personnes qui le souhaitent de s'inscrire sur les listes électorales en vertu de l'article L. 17 précité, **il appartient à la mairie d'organiser une permanence d'au moins 2 heures le vendredi 14 mai**. Il est également rappelé aux personnes se présentant en mairie, et/ou via une communication sur le site internet de votre commune, la possibilité de faire parvenir les demandes d'inscription sur les listes électorales par la voie postale ou la possibilité de s'inscrire via le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales.

Dispositif MAPROCURATION :

- Depuis le 6 avril 2021, la nouvelle télé-procédure MAPROCURATION est ouverte aux électeurs pour établir une procuration électorale. Complémentaire de la procédure « papier » existante, la nouvelle procédure MAPROCURATION est largement dématérialisée. Les électeurs peuvent utiliser ce dispositif accessible à l'adresse suivante : mairie.maprocuration.gouv.fr.

Télécharger (PDF, 145KB)

Le Conservatoire du Vexin fait peau neuve

Amateurs de musique, de théâtre et de danse, le Conservatoire du Vexin a fait peau neuve.

Un nouveau site internet est en ligne. Découvrez le.

<https://conservatoirevexin.fr/fr/>

N'hésitez pas à aller voir.

Vos retours seront les bienvenues à contact@conservatoirevexin.fr.

SMIRTOM – Déchèteries – Horaires d'été à compter du 02/04/2021

Télécharger (PDF, 163KB)

Païement de proximité – Evolution du service

En juillet 2020 la DGFIP présentait le nouveau service "Païement de proximité".

A compter du 01 avril 2021, les services des Finances Publiques n'acceptent plus de paiements en numéraire. Pour les avis et factures **comportant un QR code et la mention " payable auprès d'un buraliste dans les modalités de paiement "**, les usagers souhaitant toujours régler en numéraire (dans la limite de 300€) sont invités à se rendre auprès d'un buraliste partenaire.

Pour les bréançonnais, le buraliste partenaire le plus proche est à Cormeilles en Vexin et il en existe d'autres à Pontoise, Vigny et Magny-en-Vexin.

Découvrez dans les documents ci-dessous les modalités officielles de fonctionnement du "païement de proximité" ainsi que les deux listes (liste1 et liste2) des buralistes partenaires.

Télécharger (PDF, 43KB)

Télécharger (PDF, 74KB)

Télécharger (PDF, 76KB)

SMIRTOM – COVID-19 – Modalités d'ouverture 19/03/2021

Suite aux annonces gouvernementales du 18/03/2021 les déchèteries du SMIRTOM du Vexin (Magny en Vexin, Marines et Vigny) restent ouvertes aux horaires habituels.

Le planning et les modalités d'accès sont rappelés dans le flyer ci-dessous publié par le SMIRTOM en date du 19/03/2021.

Télécharger (PDF, 188KB)

CCVC – RAM – Relais

Assistants Maternels

Les Relais Assistants Maternels présents sur le territoire de la CCVC s'adressent, en particulier, aux parents et futurs parents, pour les écouter, les conseiller, échanger avec eux et les orienter.

[Télécharger \(PDF, 144KB\)](#)